



Travaux à faire pour la vente d'une maison familiale

Par Givago

Bonjour,

Ma maman de 96 ans est en RPA. La maison où elle habitait avant est moitié à elle et l'autre moitié à moi et ma soeur aînée.

Maman ayant une petite retraite, nous payons pour partie son logement en RPA.

Je souhaiterais faire vider et nettoyer la maison pour la mettre en vente. J'ai trouvé un professionnel qui peut s'en occuper pour 1.600 €, seulement ma soeur ne veut pas payer un centime.

Ma question est la suivante :

Si j'engage cette dépense seule, est-ce qu'à la vente de la maison je pourrai récupérer les sommes versées avant (120 € + 400 € débroussaillage du jardin) ainsi que les 1.600 € à verser pour le nettoyage de la maison ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement,

Par TUT03

Bonjour

votre mère est-elle en capacité de décider de l'avenir de cette maison et de son contenu ? a-t-elle toutes ses facultés mentales ? dans le cas contraire, il faut faire une demande de protection judiciaire (curatelle ou tutelle ou habilitation familiale) et ensuite obtenir l'accord du juge des tutelles

juste une astuce, une fois que tout le monde est d'accord sur le principe de vider la maison de son contenu (et que votre mère a donné son accord ou l'accord du juge des tutelles), vous pouvez faire appel à un commissaire de justice (ex commissaire priseur) qui fera une évaluation du contenu et pourra le mettre en vente aux enchères, ainsi la maison est vidée à moindre frais et la vente rapporte un peu d'argent car généralement, le contrat prévoit que la maison est rendue totalement vidée et nettoyée grossièrement (pas les carreaux des fenêtres mais vidée)

pour le nettoyage, une personne salariée en cesu, ne coûtera pas excessivement cher, idem pour le jardinage, voir qui a la charge des ces frais selon les options successorales (plein propriété, nu propriété, usufruit..)

Bonne journée

Par Givago

Merci pour la réponse.